



Depuis 1879

ETABLISSEMENT PUBLIC

L'ASA du Canal de Gignac informe ses adhérents

Le projet de budget primitif

est mis à disposition des adhérents au siège de l'ASA
pour consultation et observation(s)

pendant 15 jours à compter du 12 février 2026

ASA du Canal d'Irrigation de Gignac

1, PARC DE CAMALCE 34150 GIGNAC – TEL . 04 67 57 50 21 – MAIL : ACCUEIL@ASAGIGNAC.FR